



SECTION : Cyclotourisme
FFCT N° 02437

BULLETIN D'ADHESION 2020

A retourner à **Philippe POURTAU, 886 Chemin de Grand Jean, 40390 St Martin de Seignanx**
accompagné d'un certificat médical autorisant la pratique du cyclotourisme.

NOM : Prénom :
Né(e) le : à :
Adresse :
Code Postal:..... Commune:.....
☎: e-mail :

COTISATION 2020 : cocher l'option choisie

LICENCE FFVélo (petit braquet) : 67 €

LICENCE FFVélo (grand braquet) : 115 €

CARTE MEMBRE : 23

La carte membre est destinée aux personnes désirant participer à la vie du club, sans pratique cycliste.

ASSURANCE ANNUELLE ACCOMPAGNANT : 3 €

Cette assurance est obligatoire pour que les accompagnants soient couverts lors de nos sorties communes

Indiquez à quel groupe vous voulez appartenir. Vous pouvez changer de groupe si vous le souhaitez, mais vous devrez respecter les allures. Vous pouvez cocher plusieurs cases. Exemple : VTT et groupe 1

Je fais partie du groupe 1 (Rythme sportif moyenne 28 à plus de 30 km/h)

Je fais partie du groupe 2 (Rythme Cyclo moyenne de 21 à 28 km/h)

Je fais partie du groupe Cyclo/Cyclote (rythme moyenne inférieur à 21 km/h)

Je fais partie du groupe VTT

Toutes personnes, pour participer à nos sorties Club, devront avoir une licence FFCT petit braquet ou grand braquet

Une réduction de 10 € est accordée pour le deuxième membre licencié FFCT d'une même famille habitant à la même adresse.

Ci-joint un chèque de :€. (à l'ordre de ASC CYCLO)

Je m'engage à respecter les règles de fonctionnement et de sécurité, jointes avec ce bulletin d'adhésion.

Je m'engage à porter le casque dans toutes les sorties club

Signature